

CARRIÈRE DE MOISSEY, nous sommes déjà dans l'après !



La Commission Locale de Concertation et de Suivi de la Société des Carrières de Moissey annuelle s'est réunie à Offlanges le 7 mars 2025 en présence des maires d'Offlanges, Moissey, Montmirey-le-Château et d'Amange, des représentants de l'ONF, de Natura 2000 et des associations de protection de l'environnement. Monsieur Ludovic SIMON, responsable foncier-environnement chez Colas a commenté le rapport des données techniques et environnementales en 2024. Après avoir rappelé le contenu de l'autorisation d'exploiter du 11 avril 2017 (AP n° 2017-19) pour une durée de 12 ans (dont 2 pour la remise en état) sur un périmètre de 74 ha, il a présenté les chiffres et les informations clés de l'année.

L'EURITE EXTRAITE, UNE ROCHE D'EXCEPTION !

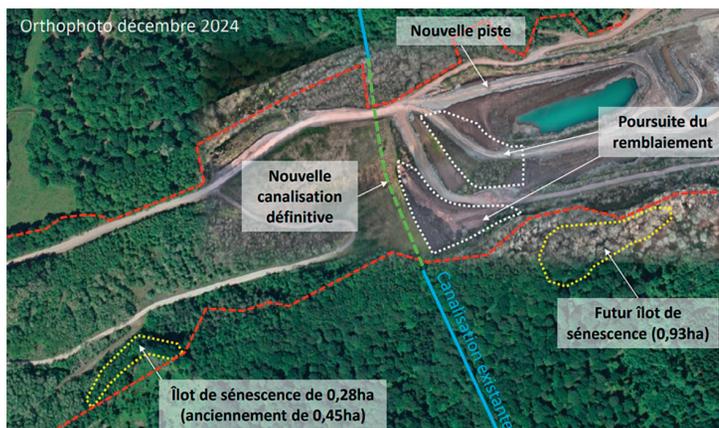
Le gisement d'eurite est situé sous une couche de grès. Après concassage, COLAS produit du sable et des gravillons d'exception, matériaux intégrés dans l'enrobé, la couche finale de roulement des autoroutes. En 2024, l'extraction est à la baisse avec 158 600 t contre 231 600 t en 2022, suivant ainsi la baisse des ventes (117 600 t en 2024 contre 139 900 t en 2022). Pour 2025, il est prévu d'extraire 150 000 t. La couche de décapage en grès — 108 kt pour 2024 — reste stockée pour la réhabilitation future de la carrière.

DES NUISANCES SOUS SURVEILLANCE

Les tirs de mine font systématiquement l'objet d'une mesure des vibrations. Les 11 tirs de 2024 - 20 en 2023 — sont conformes à la limite autorisée de 3,5 mm/s par l'arrêté préfectoral. Les eaux utilisées ou transitant sur le site sont collectées et dirigées vers les 2 bassins de décantation avant de rejoindre le ruisseau de la Vèze de Brans. Un meilleur suivi des deux bassins de décantation, purgés en 2024, a permis un rejet au milieu naturel de meilleure qualité. D'autres contrôles pourraient mesurer en amont les rejets de la carrière. Un compteur volumétrique à la sortie de la décantation serait nécessaire. Les retombées de poussières sont toujours mesurées par 7 jauges. Les moyennes annuelles relevées ne tiennent hélas pas compte des à-coups de production où l'empoussiérage est parfois considérable !

LES PROJETS AMORCÉS POUR 2025

La carrière a croisé la canalisation historique d'alimentation en eau potable d'Offlanges. Déplacée de manière provisoire pour les besoins de l'exploitation depuis de très nombreuses années, la canalisation



définitive devrait être rétablie cette année. L'autorisation préfectorale autorisant l'exploitation prévoyait des mesures compensatoires aux dommages causés à l'environnement. En particulier, un îlot de sénescence de 0,45 ha devait être sanctuarisé en limite de la forêt d'Offlanges. Une malencontreuse transmission de consignes en 2021 a hélas conduit à ce qu'il soit en grande partie rasé. Depuis, le dossier de classement d'un nouvel îlot de 0,93 ha est toujours en cours... Un glissement de terrain survenu dans la pointe sud-est de la carrière a entraîné du terrain forestier appartenant à Offlanges. Il devra être compensé en terrain boisé.

QUEL AVENIR POUR LA SUITE DE L'EXTRACTION APRÈS 2027?

Pour les deux dernières années de l'autorisation, la limite d'extraction ne sera pas atteinte et la zone non déboisée en totalité. Le carrier, espérant une prolongation de quelques années, va adapter son phasage pour réduire l'emprise de l'extraction et permettre une exploitation plus large du front inférieur. Cette demande de modification sera déposée en préfecture dès 2025. En 2004, le projet d'extension de la carrière prévoyait l'extraction en deux poches où le banc de roches affleure au cœur du massif (vers Serre les Moulières), avant d'être refusé au profit de la poursuite de l'exploitation dans l'emprise de l'autorisation antérieure arrivée à échéance. Le projet de schéma régional des carrières, soumis à concertation préalable du public du 14 juin au 13 juillet 2024 indique la surabondance des volumes déjà autorisés à l'exploitation à l'échelle régionale et préconise l'évitement des zones de vulnérabilité majeure, dont les sites Natura 2000. Difficile de prédire ce qui se passera après 2027 mais il nous faudra être vigilants à la remise en état du site au profit de la biodiversité.

Jean-Claude LAMBERT



L'installation de lavage située le long de la RD37, marqueur de l'histoire de Moissey, pourrait être démolie durant l'hiver 2025/2026 par mesure de sécurité. À proximité, le bâtiment des anciens bureaux héberge une colonie de petits Rhinolophes (120) pour sa reproduction. Son maintien est à l'étude pour le conserver ou pas en tenant compte des occupants actuels.

Anciennes installations : Maintien ou Destruction ?